

Informations de base

2025/3000(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Définition des éléments constitutifs d'un marché liquide pour les actions et instruments assimilés, l'obligation de fournir des données de marché à des conditions commerciales raisonnables, la taille spécifique à l'instrument aux fins des obligations incombant aux internalisateurs systématiques, ainsi que la définition des services de réduction des risques post-négociation et la publication d'informations les concernant

Complétant [2011/0296\(COD\)](#)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes
2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Evénements clés

| Date | Evénement | Référence | Résumé |
|------------|---|------------------------------|--------|
| 24/11/2025 | Publication du document de base non-législatif | C(2025)07810 | |
| 24/11/2025 | Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois | | |
| 26/11/2025 | Annonce en plénière de la saisine de la commission | | |
| 04/03/2026 | Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement | | |